

L'Académie française se dit «gravement préoccupée» par le développement du «franglais»

Article rédigé par *Le Figaro*, le 23 novembre 2019

Source [Le Figaro] Les sages ont demandé aux pouvoirs publics de mieux respecter la loi Toubon sur la défense du français.

L'Académie française est «gravement préoccupée» par le développement du «franglais» et a demandé jeudi aux pouvoirs publics de mieux respecter la loi Toubon sur la défense du français. Cette loi, qui prévoit que tout document destiné au public doit être rédigé dans la langue de Molière, fêtait cet été ses vingt-cinq ans. À cette occasion, Paul de Sinety, [délégué général de la langue française et aux Langues de France](#), [affirmait au Figaro](#) qu'elle était «plus que jamais utile. Les crises récentes ont montré que les fractures sociales pouvaient aussi être des fractures linguistiques: comment parle-t-on à nos concitoyens, quelle est la langue des élites, à qui sont destinés les messages en anglais?».

«L'Académie française n'a jamais été hostile à l'introduction et à l'usage de termes étrangers. Mais aujourd'hui elle se montre gravement préoccupée par le développement du franglais», a indiqué l'institution dans un communiqué adressé à l'AFP. «Les violations répétées de la loi Toubon, qui a posé les règles de l'emploi du français dans la sphère publique, dénaturent notre langue, autant par l'invasion des termes anglo-saxons que par la détérioration qu'ils entraînent de sa syntaxe», déplore l'Académie.

«Fidèle à la mission qui lui a été confiée de veiller sur la langue française et de la défendre, l'Académie alerte solennellement les pouvoirs publics et les invite en premier lieu à respecter eux-mêmes la loi», a souligné l'Académie. «Si ceux-ci ne réagissent pas vigoureusement, si l'opinion ne prend pas la mesure du danger qui le menace, le français cessera d'être la langue vivante et populaire que nous aimons», a-t-elle mis en garde.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

23/11/2019 07:00